



20 juin 2024

# Kanaky : encore la répression coloniale !

## Libération des responsables indépendantistes

Ce mercredi 19 juin en Kanaky, l'arrestation et le placement en garde à vue pour 96 heures, de 11 représentant-es syndicaux et politiques de la Cellule de coordination des actions de terrain (CCAT), dont son porte-parole Christian Tein et la directrice de cabinet de Roch Wamytan (président indépendantiste du Congrès de Nouvelle-Calédonie), est une nouvelle provocation colonialiste. Iels sont accusé-es de plusieurs chefs d'inculpation très graves, relevant de la criminalité organisée. En parallèle, les locaux de l'Union Calédonienne (dont la CCAT est une émanation) ont été perquisitionnés.

Dans le contexte répressif déjà extrêmement tendu sur place, ajouté à la campagne électorale en France, la stratégie du gouvernement est claire : il s'agit de donner des gages aux forces politiques loyalistes, partisans de la Kanaky/Nouvelle Calédonie française. Plus globalement, cela s'inscrit dans la stratégie du pouvoir en place consistant à mener une politique colonialiste, soutenue par l'extrême droite pour satisfaire cet électorat en criminalisant celles et ceux qui luttent pour la décolonisation.

Le mouvement indépendantiste a bien entendu réagi et nous partageons sa réaction indignée et révoltée : dénonciation de cette énième démonstration de ce qu'est la répression coloniale et appel à ne pas tomber dans la provocation faisant le jeu des forces réactionnaires sont les messages de nos camarades Kanak.



L'Union syndicale Solidaires :

- affirme sa solidarité avec le peuple kanak et avec toutes les victimes (et leurs proches) de la répression exercée, sur différents plans, par l'État français,
- demande la libération de toutes les personnes arrêtées ce 19 juin mais aussi depuis plusieurs semaines dans le cadre de la mobilisation contre la loi du dégel du corps électoral,
- soutient, en Kanaky comme dans toutes les régions du monde, le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes,
- appelle à reprendre sans délai le processus de décolonisation, entériné par les accords de Matignon en 1988 et de Nouméa en 1998,
- poursuit, en France et notamment dans le cadre du Collectif Solidarité Kanaky\*, le travail de mobilisation et d'information sur les réalités coloniales de ce pays océanien situé à plus de 16 000 kilomètres de la France.

\*Site internet : [solidaritekanaky.fr](http://solidaritekanaky.fr)